

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 2.50
Pour quatre mois..... 1.50

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.03
Une fois la semaine..... 0.02

Avis de Noces, Mariage ou
Décès.....\$0.50
Pour les annonces à longs termes
conditions spéciales.

SON EXCELLENCE
LE
Gouverneur - Général
DONNERA UNE
RÉCEPTION
DANS LA
SALLE DU SENAT
A 8 30 P.M.
SAMEDI, 31 JANVIER

Les règlements ci-dessous ont été adoptés
pour les réceptions :
1-Les visiteurs entreront dans le carré
du parlement par la porte Est et sortiront
par la porte Ouest.

Par ordre,
MELGUND,
Secrétaire au Gov.-Général.

LE CANADA
Ottawa et Hull, 29 Janvier 1885

LA SESSION

La troisième session du cinquième
Parlement de la Confédération
Canadienne s'est ouverte, cette
après-midi à 3 heures.

La voix du canon a grondé ; les
fusillades ont crépité de toutes
parts ; tandis que sur les édifices
parlementaires flottaient gaiement
les drapeaux de la nation.

Tout ce cérémonial est vieux, a
été réédité bien des fois ; on re-
connait également cette foule cu-
rieuse qui encombre les galeries
d'un luxe tapageur ; tout ce que
l'on a sous les yeux est enfin une
redite, et pourtant l'ouverture d'une
session est un spectacle qui em-
poigne et qui domine.

C'est qu'il y a là, au-dessus de
tous les apprêts extérieurs, au des-
sus du Chef de l'Etat, au-dessus de
la députation, au-dessus de cette
foule qui veut voir et être vue,
une idée puissante, celle de la
royauté populaire, se manifestant
en la personne de ceux à qui elle a
confié le mandat d'être les repré-
sentants et les gardiens de ses in-
térêts, de ses droits et de ses
devoirs.

La cérémonie, cette année, a
emprunté un attrait particulier à
la présence d'un nouveau gouver-
neur-général, Lord Lansdowne,
et elle a dû aussi un surcroît d'éclat
et de pompe à la démonstration du
dévouement de la statue de Sir
G. E. Cartier, qui a eu lieu immé-
diatement après l'ouverture des
Chambres et durant laquelle des
discours ont été faits.

Voici le texte du discours du
trône tel que prononcé au Sénat
par Son Excellence le Gouverneur-
Général.

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Com-
munes :

En ouvrant cette nouvelle ses-
sion du parlement, je dois vous
féliciter de l'abondante moisson
que la divine Providence nous a
accordée et de la situation générale
du pays. La prospérité de notre
commerce, bien qu'il ait ressenti
les effets de la dépression qui a pré-
valu dans la Grande-Bretagne et
dans la république voisine, repose
sur des bases qu'aucune perturbation
temporaire ou partielle ne
peut ébranler.

J'ai confiance que la présente
année sera une année de paix et de
progrès.
Le courant de population vers le
Manitoba et les territoires du Nord-
Ouest a rencontré des obstacles
variés et inattendus, mais il n'en
a pas moins été considérable, et nous
devons nous féliciter du témoigna-
ge qu'ont rendu les membres de
l'Association Britannique et les
autres personnages qui ont visité
le Nord-Ouest l'été dernier, relati-
vement au bien-être, au contente-
ment et au bon espoir des colons.

Il vous sera présenté un projet
de loi introduisant dans ces Terri-
toires un mode plus simple et plus
économique pour le transfert de la
propriété foncière.

Le travail de la commission de
consolidation des Statuts concer-
nant la Puissance est complété, et
il vous sera présenté pour être sou-
mis à l'action du Parlement.

Vous êtes de nouveau invités à
étudier un projet de loi relatif à la
représentation du peuple dans le
Parlement et à l'assimilation du
cens électoral dans les différents
provinces.

Il a été fait un arrangement pro-
visoire avec le gouvernement du
Manitoba sur des matières en dis-
cussion depuis quelque temps, et
une loi vous sera proposée pour
confirmer cet arrangement dès
qu'il aura été accepté par la légis-
lature provinciale.

J'ai cru qu'il était expédient de
nommer, pendant la vacance, une
commission pour faire et consigner
dans un rapport une étude com-
plète de l'immigration chinoise en
tant qu'elle affecte le commerce et
aussi au point de vue des objec-
tions sociales et morales qu'a sou-
levées l'affluence des chinois au
Canada.

Le rapport des commissaires est
presque terminé et il vous sera
présenté au cours de la présente
session.
La nécessité d'encourager la con-
struction rapide de lignes de che-
mins de fer parcourant les Terri-
toires du Nord-Ouest s'est fait sen-
tir à mon gouvernement, et il vous
sera demandé d'aider à la construc-
tion de ces chemins de fer par de
libérales concessions de terres.

Les chambres de commerce des
principales villes du Canada, ainsi
que de quelques-unes de la Grande
Bretagne, ont fait des représenta-
tions urgentes sur la nécessité qu'il
y a d'adopter quelque régime de
banqueroute ou d'insolvabilité
donnant une protection suffisante
contre les préférences injustes, et
j'appelle sérieusement votre atten-
tion sur cet important sujet.

Conformément au vote de la
dernière session, j'ai fait équiper
un bâtiment qui a été expédié au
détroit de Davis et à la Baie d'Hud-
son dans le but d'obtenir des ren-
seignements plus exacts sur la
navigation de ces mers et de consti-
tuer la possibilité d'utiliser cette
route pour les fins du commerce.

Plusieurs autres mesures de con-
séquence vous seront proposées ;

entre autres des projets de loi pour
modifier l'Acte des Assurances de
1877, l'Acte du Service civil, et la
loi relative aux maladies conta-
gieuses des bestiaux, ainsi qu'un
projet de loi pour faire, à une épo-
que rapprochée, le recensement de
la population des Territoires du
Nord-Ouest et un autre relatif à la
police à cheval du Nord-Ouest.

Messieurs de la Chambre des Com-
munes :

Les comptes du dernier exercice
vous seront soumis. Vous verrez
que, malgré la réduction considé-
rable en valeur et en quantité de
beaucoup de nos importations les
plus importantes, les revenus ex-
cèdent les dépenses imputables sur
les revenus consolidés.

Le budget de l'exercice prochain
vous sera aussi présenté. Vous
trouverez, je l'espère, qu'il a été
préparé dans un esprit d'économie.

Honorables messieurs du Sénat :
Messieurs de la Chambre des Com-
munes :

Je suis convaincu que vous ferez
une étude sérieuse des sujets que
j'ai mentionnés ainsi que de toute
autre matière qui peut intéresser
la prospérité et le bon gouverne-
ment du Canada.

M. Linière Taschereau, le jeune
et intelligent député du comté de
Beauce, va proposer l'adresse en
réponse au discours du trône, et
M. Townsend, qui vient de recueillir
la succession de Sir Charles
Tupper dans le comté de Cumber-
land, N.E., a été choisi pour la
seconder.

PLUS TARD
Au moment où nous mettons
sous presse, on est à acclamer
chaleureusement la statue de sir
G. E. Cartier, qui vient d'être dé-
voilée en présence du gouverneur-
général et du Conseil des ministres.

La foule est immense autour de
l'estrade qui a été dressée et mag-
nifiquement décorée pour l'occa-
sion, et le corps des raquetteurs en
costume, un grand déploiement de
pompes militaires, les fanfares
joyeuses des musiques de Ste Anne
et des gardes à pied du gouver-
neur-général contribuent à faire
de cette cérémonie une des plus
imposantes et des plus glorieuses
qui se puissent voir.

Sir John A. Macdonald et Sir
Hector Laegevin ont fait en anglais
et en français un magnifique éloge
du grand homme et du vaillant
patriote qui fut leur compagnon
d'armes et que son pays acclame
aujourd'hui comme l'une de ses
gloires nationales.

Le club Cartier de Québec était
représenté par M. Guillaume
Annot, M. P., et M. George Belle-
rive, avocat, et secrétaire de l'hono-
rable M. Blanchet.

Nous reviendrons sur ce sujet
demain.

LA SESSION PROVINCIALE

L'ouverture de la seconde session
du 51ème parlement provincial a eu
lieu, hier, à Toronto. Une foule
considérable encombra la salle de
l'Assemblée Législative, et les céré-
monies officielles ont été accompa-
gnées de toute la pompe et la so-
lennité accoutumées.

L'honorable John Beverley Ro-
binson, lieutenant-gouverneur d'On-
tario, a présenté à la Chambre une
adresse qui est très-maigre, comme
budget législatif et comme thème
d'administration publique. On y
prévoit, à première lecture, une
session peu intéressante et peu
fructueuse, de la part du gouverne-
ment.

Voici le résumé de ce document :
" Monsieur le Président et messieurs
de l'Assemblée Législative,

" Je suis heureux de vous ren-
contrer de nouveau dans l'accom-
plissement des devoirs importants
qui vous incombent sous la Consti-
tution qui nous régit.

" Suivant l'engagement passé
entre notre province et celle du
Manitoba, la question des frontières
provinciales a été soumise au Con-
seil Privé de Sa Majesté la Reine
du Royaume-Uni d'Angleterre, et
je dois vous féliciter au sujet de la
décision qui a été rendue et qui
sauvegarde tous nos droits, en
reconnaissant le rapport des arbi-
tres, dont la province a toujours de-
mandé la mise en force.

Mon gouvernement aurait
aussi voulu soumettre au même
tribunal la fixation de toute la
frontière Nord-Ouest, et aussi le
droit de propriété de certains
terrains dont le gouvernement
fédéral s'est emparé. Tout ce qui
a été fait à ce sujet vous sera sou-
mis."

L'adresse fait ici allusion à l'éta-
blissement d'un district provisoire de
Thunder Bay, à l'érection du dis-
trict territorial de Rainy River, et
elle recommande d'adopter des
mesures pour rendre plus efficace
l'administration civile et munici-
pale de ces nouveaux endroits.

Après avoir attiré l'attention de
la Chambre sur l'encouragement
qu'on doit donner à la colonisa-
tion, en accordant gratuitement
des terres aux colons, l'adresse
mentionne le jugement qui recon-
naît les droits du public sur les
rivières et autres cours d'eau, et
celui qui vient de récuser la vali-
dité de l'acte des licences, passé par
le parlement fédéral en 1883 et 1884.

Elle constate ensuite que la pro-
vince a été favorisée d'une récolte
abondante, durant l'année qui vient
de finir, et elle passe en revue
l'état actuel du commerce, de
l'agriculture et de l'industrie, ap-
puyant particulièrement sur les
travaux accomplis par les institu-
tions agricoles et les effets salu-
taires de leurs opérations.

Passant alors à considérer le
mouvement de l'immigration, l'a-
dresse fait voir que si les étran-
gers qui se sont fixés, l'an dernier,
dans l'Ontario, sont moins nom-
breux que ceux des années pré-
cédentes, ils sont par contre mieux
choisis et plus propres à devenir
de bons citoyens. La somme qui
sera demandée à la Chambre pour
aider les immigrants à s'établir
est de beaucoup moins considéra-
ble que les allocations du passé, eu
égard à la facilité où tous les tra-
vailleurs se trouvent, dans notre
pays, de se procurer de l'ouvrage.
Mais, il sera demandé à la législa-
ture de voter une nouvelle alloca-
tion pour donner plus d'accom-
modements aux asiles d'aliénés et
construire des bâtisses addition-
nelles à Orilla.

L'adresse demande à la députa-
tion de bien étudier les bills qui
lui seront soumis au sujet de l'ex-
tension de la franchise électorale,
de réformes à apporter à l'acte
consolidé de 1878 quant aux écoles
publiques, séparées et de haute
éducation, et elle signale le mou-
vement qui est à s'opérer vers la
fédération universitaire.

Entre autres mesures qui seront
soumises à l'approbation de la
Chambre, se trouvent un bill
pour étendre la juridiction de la
Cour de Comté, un bill pour don-
ner plus d'efficacité à l'administra-
tion de la justice dans la province,
et un troisième pour simplifier les

titres et le transfert de la propriété
dans certains cas.

L'adresse mentionne enfin que
les Commissaires chargés de s'en-
quérir du prétendu attentat à l'in-
dépendance de certains députés,
durant la dernière session, vont
faire leur rapport ; que les travaux
des divers départements et les
estimés pour l'année courante vont
aussi être mis devant la Chambre
pour approbation, et elle termine
en exprimant l'espoir que les dé-
putés se dévoueront activement et
assiduellement à tous les travaux de
la session.

J. A. VALIN
Avocat et Notaire Public.
ARGENT A PRETER.
BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis
l'Hotel Russell.

Société de Colonisation du
Lac Témiscaming

Avis est par le présent donné que
l'assemblée générale et annuelle des
membres de la Société de Colonisation
du lac Témiscaming aura lieu le mardi,
troisième jour de février, mil huit cent
treize, à huit heures, au Collège
d'Ottawa, aux fins de recevoir
le rapport du bureau de direction
actuellement en charge, d'élire des
directeurs pour l'année prochaine
et de transiger toutes autres
affaires qui se seront agées utiles.
Ottawa, 24 janvier 1885.
Par ordre du Bureau,
LOUIS LUSSIER, secrétaire.

Société de Colonisation du
Lac Témiscaming

Avis est par le présent donné à tous
les membres de la Société de Colonisation
du lac Témiscaming que le premier paie-
ment de cinq piastres du versement
pour l'année 1885, est devenu dû le
troisième jour de février, mil huit
cent treize, à huit heures, au Collège
d'Ottawa, aux fins de recevoir
le rapport du bureau de direction
actuellement en charge, d'élire des
directeurs pour l'année prochaine
et de transiger toutes autres
affaires qui se seront agées utiles.
Ottawa, 24 janvier 1885.
Par ordre du Bureau,
LOUIS LUSSIER, secrétaire.

FETES! FETES! FETES!
MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS!
CIGARES!
Un assortiment complet de liqueurs
choisies et cigares, vient d'être reçu au
numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O.
McKAY.
Liqueurs françaises et italiennes, Barton
et Gastier, St. Julien, Sauternes, Brillon,
Ayala, Chateau-d'ay, L. H. Mumm, Char-
treuse, Kummel, Benedictine, Curacao,
Morakno Vermont, Torino, Eau-de-Vie,
Gin, en fûts et en caisse.
CIGARES de qualités variées, importés
et Canadiens.
Orléans promptement exécutés, effets livrés
à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX
W. O. McKAY,
Propriétaire.
Ottawa, 5 Déc. 1884

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
ET

EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

CHAS DESJARDINS
No. 40 RUE SPARKS
OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE
sur la VIE et contre le FEU,
Cité et District d'Ottawa

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES :
La Citizien, DE MONTREAL,
La Northern, Co. ANGLAISE,
La Caledonian, do
La Phoenix, do
Capital et Refit Réunis
au delà de
\$40,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES,
AGENT FINANCIER de
PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies
incorporées, achetées et vendues pour
argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers,
Corporations Municipales et Sociales, Fa-
briques et Eglises à des conditions très
avantageuses. Taux d'intérêt réduits :

ARGENT placé sur garanties de première
classe.
LES capitalistes trouveront leur avan-
tage à correspondre avec
M. Chas Desjardins.

BUREAU :
Edifice de l'Hotel Russell, rue
Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur
enregistrés.
1er déc. 1884

E. G. LAVERDURE
MAGASIN GÉNÉRAL DE
FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce
qu'il faut dans cette ligne
Outils, Clous, Câble, Chaîne,
Etc.
Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastix
Etc.
Comme par le passé un assorti-
ment complet de
QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM

PROVINCE DE QUÉBEC

Département des Terres de la Couronne

SECTION DES BOIS ET FORÊTS
Québec, 20 décembre 1884.
Avis est par le présent donné, que, con-
formément aux dispositions de l'acte 36
Victoria, chapitre 2, les coupes de bois sui-
vantes seront mises à l'enchère, dans la
salle de ventes du Département des Terres de la
Couronne, en cette ville, MERCREDI, le
25 FÉVRIER 1885, à 10-30 a. m.

AGENCE D'OTTAWA
Bloc A, arrosé par la Rivière Ottawa
1er Rang. Limites No 5, 6, 14 milles car-
rés, No 7, 10, 13 milles carrés, No 8, 16 milles
carrés, No 9, 24 milles carrés, No 10, 42
milles carrés, No 11, 40 milles carrés, No 12,
37 milles carrés.
2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50
milles carrés chaque. Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,
9, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.
Ces ventes seront sujettes aux conditions
ordinaires, dont les détails peuvent être
obtenus sur demande, au département des
Terres de la Couronne, ou au bureau de
l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa.
E. E. TACHE,
Assistant-Commissaire des
Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nom-
més à cet effet, par l'Ordre en Conseil, sont
les seuls autorisés à publier cet avis.

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant as-
socié de M. E. F. Lauzon, informe le public
en général qu'il vient de reprendre son
ancien poste, au Nos. 55, 53 et 60 rue
Murray. Le public voyageur trouvera
toujours à cet hôtel une pension de pre-
mière classe. M. Renaud étant continuel-
lement en rapport avec les marchands de
bois et les contracteurs de chemin de fer,
les hommes de chantiers trouveront tou-
jours chez lui à s'engager au prix le plus
élevé.

A. RENAUD, propriétaire.
No 55, 53 et 60 Rue Murray,
16 déc. 1884